



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://lacode.be/droits-de-l-enfant-dans-la.html>

# **Droits de l'enfant dans la coopération : que dit la nouvelle loi ?**

- Nos publications - Coopération au développement -

Date de mise en ligne : mardi 23 juillet 2013

---

**La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)**

---

En 2007, la CODE publiait une analyse portant sur la question de savoir comment étaient pris en compte les droits de l'enfant dans la politique de coopération au développement de la Belgique.

Six ans plus tard, en avril 2013, une nouvelle loi organisant la coopération belge au développement paraissait au Moniteur belge. Afin de fournir une information pertinente et à jour, la CODE propose de souligner les changements que cette évolution de la législation implique en matière de droits de l'enfant.

En revanche, cette analyse ne revient pas sur les raisons qui font que les droits de l'enfant doivent impérativement être pris en compte dans la coopération au développement. À cet égard, les arguments repris dans l'analyse de 2007 restent valables et nous nous permettons de vous y renvoyer.